

Appel à projets 2021  
" Engagés pour l'environnement ! "



# L'incubateur engagé ! pour La Réunion de demain

– Cahier des Charges –

pi|oté  
par

 **Eaux**  
de La Possession

**POPUP**  
by VEOLIA

**FRANCEACTIVE**   
Les entrepreneurs engagés  
LA RÉUNION

# Table de matière

3

L'Incubateur Engagé  
pour La Réunion de Demain  
(IERD)

Un parcours d'accompagnement  
sur mesure

6

8

Candidatez à l'incubateur  
d'innovation sociale

Calendrier

10

12

Contact

Annexe 1  
Formulaire  
à compléter en ligne

13

14

Annexe 2  
L'innovation  
sociale

Annexe 3  
Pilotage du dispositif

15

L'incubateur engagé !  
pour La Réunion de demain



## L'Incubateur Engagé pour La Réunion de Demain (IERD)

**Des cirques au littoral, agissons et innovons ensemble** pour garantir un accès durable à l'eau sur le territoire de la côte ouest, ainsi que la préservation des milieux naturels et de la biodiversité.

### Les thématiques 2021

En 2021, l'incubateur accompagnera deux projets d'innovation sociale relevant particulièrement de deux thématiques :

#### 1) Territoire vert : Préserver les ressources et les écosystèmes naturels

Exemples :

- Réduction de mon impact sur l'environnement (eau / déchet / CO2...),
- Economie circulaire : prévention, réutilisation, réemploi, recyclage, valorisation des déchets notamment organiques (ex. "Mon déchet devient une matière première"), écologie industrielle, écoconception...
- Préservation ou restauration de l'environnement, agro écologie, agriculture urbaine, végétalisation et gestion des espaces verts, biodiversité...

#### 2) Territoire bleu : Gérer durablement et accéder à la ressource en eau

Exemples :

- Amélioration de la distribution de l'eau dans les Hauts,
- Préservation et gestion efficace de l'eau / Réutilisation et récupération de l'eau,
- Mobilisation d'autres ressources (eau pluviale)...

Une attention particulière sera portée aux projets collectifs, souhaitant développer une démarche partenariale avec les acteurs locaux et/ou comportant une dimension "lien social" et tout particulièrement "intergénérationnel".



## Présentation de l'Incubateur Engagé pour la Réunion de Demain

**L'IERD est un incubateur d'innovation sociale basé sur la ville de La Possession.**

L'objectif de l'IERD est d'accompagner le développement de projets à impact positif - social, sociétal et/ou environnemental - sur l'Île de La Réunion, et plus particulièrement sur le territoire Ouest.

Il a pour ambition d'accompagner et de propulser des projets d'utilité sociale et/ou environnementale, tout en favorisant les collaborations entre les institutions, les entreprises, les entrepreneurs engagés et les acteurs de l'innovation du territoire.

Porté par France Active Réunion, en partenariat avec Eaux de La Possession et Veolia Innove, l'IERD apporte expertise et méthodologie pour structurer la démarche entrepreneuriale et consolider les projets, favoriser l'ancrage territorial et partenarial des projets.

**Adossé à une entreprise reconnue pour son expertise dans le domaine de l'environnement et porté par la structure d'accompagnement référente en matière d'entrepreneuriat engagé sur le territoire, l'IERD propose :**

- > **Accompagnement sur mesure de votre projet** par les équipes France Active Réunion et son réseau de 60 professionnels experts dans la création, le développement et le financement de projets engagés et socialement innovants
- > **Mécénat de compétence** des équipes de Eaux de La Possession, runéo et plus globalement du groupe Veolia :
  - **Apport d'expertise métier et appui technique** dans le traitement de l'eau potable et des eaux usées
  - **Apport d'expertise support** sur les fonctions transverses (ex. communication / ressources humaines / finance...)
- > **Mise en relation** avec des entrepreneurs engagés, des partenaires - ESS, institutionnels, entreprises... - et des financeurs à La Réunion et ailleurs.
- > **Cadre stimulant et bienveillant, moyens logistiques** (salle de réunion de Eaux de La Possession)
- > **Visibilité** (événements presse et professionnels)



## Témoignages des projets incubés à l'IERD en 2020

Les jardins de  
**FOND  
IMAR**

*Avant, mon projet, c'était une association avec 1 salarié, 1 AMAP, et des perspectives d'évolution non clarifiées. Aujourd'hui, c'est une convention d'ACI - 14 salariés en 2021, une véritable proposition d'offres de service de formation, 1 parcelle de 19 hectares à aménager et cultiver, un projet de couveuse de jeunes agriculteurs et un budget de 600.000€ / an.*

*Le parcours d'incubation IERD nous a permis de concrétiser l'évolution du projet en passant d'une activité associative basée sur le bénévolat et les subventions publiques à un projet entrepreneurial hybride grâce à une transformation du modèle économique et social.*

*L'accompagnement nous a permis de passer un cap de professionnalisation en terme de montée en compétence afin de pérenniser et des sécuriser le projet juridiquement et financièrement. Nous avons pu bénéficier d'un accompagnement et de formation directement via l'IERD mais aussi via son réseau. Enfin l'accompagnement a apporté une aide au recrutement en interne des compétences nécessaires aux besoins de structuration du projet.*

*Sans la participation au programme de l'IERD, le projet serait sûrement différent voire en stand by. L'accompagnement est arrivé au moment d'un passage de cap qui a été déterminant pour la continuation du projet.*



*Avant, mon projet, c'était une idée, un rêve, 2 personnes, 2 partenaires. Aujourd'hui, notre projet, c'est 1 salariée, une dizaine de partenaires, des perspectives et dès qu'on aura le local, du concret !*

*La sélection par l'IERD nous a permis d'avancer sur la structuration, avec l'impulsion d'une première embauche, une montée en compétence pour chacune de nous, elle nous a apporté des informations et des fondamentaux qui nous servent et nous serviront pour le projet.*

*Notre projet serait différent aujourd'hui si nous n'avions pas fait parti de l'IERD. Sans l'IERD, pas sûr que nous nous serions autant accroché comme nous l'avons fait. L'IERD a permis au projet d'évoluer.*



## Un parcours d'accompagnement sur mesure

Afin de répondre aux besoins spécifiques des projets tout au long de leur incubation, le programme d'accompagnement sera :

1. **Rythmé** - accompagnement intensif
2. **Agile** - modulable aux besoins spécifiques des incubés
3. **Très orienté terrain/prototypage**

La particularité de l'approche proposée est de permettre aux entrepreneurs d'apprendre au fil de l'eau et au fil de la construction de leur projet. Dans une démarche pragmatique et apprenante, l'idée est de venir soutenir l'entrepreneur au fur et à mesure que son projet avance, en lui apportant les éclairages et compétences dont il a besoin à l'instant T.

### Sélection des projets – Février 2021 > Mars 2021

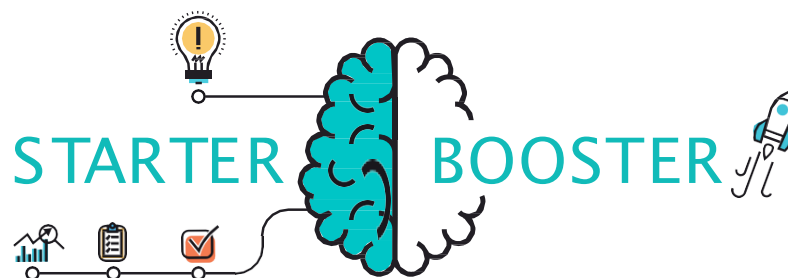
#### Intégration – Mars 2021

*Objectif* : Faire connaissance, mieux cibler vos besoins et construire votre plan d'accompagnement sur mesure (définition des thématiques des formations / choix du coach, etc...).

#### Phase STARTER - Avril 2021 > Juin 2021

*Objectifs* : Constituer l'équipe projet, rédiger le socle de valeurs, construire et tester la proposition de valeurs, construire le modèle économique / Constituer le comité d'appui du projet (parrain chefs entreprises, entrepreneurs sociaux aguerris, partenaires publics locaux, collaborateurs runéo et/ou Veolia...)

**A la fin de la phase STARTER, les entrepreneurs doivent avoir validé et tester la pertinence de leur proposition de valeur.** Un jury est organisé en fin de cette phase afin de valider le cursus et challenger le plan d'accompagnement envisagé pour la phase 2.





## Un parcours d'accompagnement sur mesure

### Phase **BOOSTER** – Août 2021 > Novembre 2021

*Objectifs* : Structurer le projet, transformer les entrepreneurs sociaux en véritables chefs d'entreprise et les chefs d'entreprise en entrepreneurs sociaux, **lancer le Minimum Viable Product + objectifs personnels** définis.

Un plan d'accompagnement individuel sera construit en fonction des besoins spécifiques des incubés (juridique, financier, comptable, ressources humaines, gouvernance, recherche de financements, développement de partenariats, marketing, communication, commercialisation, mesure d'impact...)

#### En terme de rythme...

Le rythme au sein de l'IERD est intensif !

Un **coach** (mentor) sera choisi pour chaque projet. Il aura pour mission de suivre le projet de A à Z et rencontrera l'équipe projet tout au long du parcours d'incubation (toutes les deux semaines)

Des journées de **travail guidé** seront organisées pour aider les porteurs de projets à avancer concrètement sur leurs dossiers.

Pendant la *phase STARTER*, une large place sera consacrée aux tests et à la **confrontation terrain** (toutes les semaines).

Pendant la *phase BOOSTER*, l'équipe projet pourra solliciter, en plus de son coach, des **expertises individuelles** en fonction de ses besoins spécifiques.

Des **séances collectives** seront également organisées (tous les 15 jours, puis tous les mois). Elles sont ouvertes à tous les entrepreneurs engagés sur le territoire.

*Note : Au cas où un projet basé dans des zones moins accessibles (ex. Mafate) serait sélectionné, le parcours d'accompagnement serait adapté pour permettre la participation des parties prenantes (ex. séances rapprochées sous forme de séminaire de 2 ou 3 jours consécutifs / accompagnement à distance...)*



## Candidatez à l'incubateur d'innovation sociale

### Prise en charge

La charge financière de l'accompagnement est intégralement assumée par France Active Réunion, grâce au soutien de ses partenaires Eaux de La Possession et Veolia Innove. Si aucune participation financière n'est demandée aux porteurs de projets, intégrer l'incubateur est une démarche engageante, nécessitant une très forte disponibilité, implication et assiduité de la part des porteurs de projet.

### Sélection des projets

#### Les (s) porteur(s) de projet éligibles

Une personne, un collectif ou une entreprise (quel que soit son statut, y compris associatif...)

#### Les projets éligibles



**Un modèle  
économique  
viable**



**Un impact  
mesurable  
sur le territoire**



**Une activité  
innovante pour  
le territoire**

Pour intégrer l'incubateur, le projet doit :

- Chercher à développer un **modèle économique** viable afin de garantir son autonomie financière,
- Viser un **impact sociétal et/ou environnemental** positif et mesurable,
- Etre **innovant** pour le territoire (même s'il peut avoir déjà fait ses preuves sur d'autres territoires - logique de duplication / essaimage).

En 2021, l'incubateur accompagnera des projets d'innovation sociale relevant particulièrement de 2 thématiques :

1) **Territoire vert** : **Préserver les ressources et les écosystèmes naturels**

2) **Territoire bleu** : **Gérer durablement et accéder à la ressource en eau**

*Une attention particulière sera portée aux projets collectifs, souhaitant développer une démarche partenariale avec les acteurs locaux et/ou développer le "lien social".*





## Candidatez à l'incubateur d'innovation sociale

### Dépôt de candidature

Pour candidater, le formulaire en ligne suivant doit être complété avant le 2 mars 2021 :

<https://forms.gle/4FMu3whn8L71vbVk9>

Pour compléter votre dossier, il est également possible d'envoyer par wetransfer :

- **Vidéo de présentation de votre projet (1 à 2 min)** - cette vidéo est optionnelle mais participera à l'appréciation de votre projet. Elle peut être filmée avec un simple smartphone. Avec votre accord, cette vidéo pourra être diffusée sur une page dédiée du site Eaux de La Possession présentant aux Possessionnaises et Possessionnaires l'ensemble des candidats.
- Tout élément qui vous semble pertinent pour enrichir la présentation de votre projet (fiche descriptive / CV / photos / dessin / maquette ...)

### Les critères de sélection

- Respect des 4 conditions d'éligibilité (modèle économique, impact, innovation, thématiques)
- Pertinence du projet en lui-même et par rapport au territoire
- Potentiel d'impact du projet : sociétal et/ou environnemental et création d'emploi(s)
- Adéquation homme / projet
- Adéquation projet / dispositif d'accompagnement proposé
- Qualité du dossier de candidature

### Processus de sélection

**Étape 1 :** Dépôt du dossier de candidature - (**date limite : 2 mars 2021**)

**Étape 2 :** Pré-sélection des projets sur dossier : vérification de l'éligibilité et analyse documentaire.

**Étape 3 :** Pitch devant le comité de sélection composé de différents experts et de professionnels de l'accompagnement, de l'innovation sociale et environnementale - (**12 mars 2021**)

**Étape 4 :** Sélection finale. La décision sera communiquée dans les jours qui suivent le comité de sélection

**Étape 5 :** Signature de la convention d'accompagnement



## Calendrier



### Sélection

3 février 2021

Lancement de l'appel à projets  
« Engagés pour l'environnement ! »

11 février 2021 à 10H

Réunion d'information pour les candidats

2 mars 2021

Date limite de dépôt des candidatures

12 mars 2021

Pitch devant le comité de sélection



### Périodes d'incubation

Phase STARTER

Avril 2021 : Démarrage de la phase STARTER

Juin 2021 : Jury

Phase BOOSTER

Août 2021 : Démarrage de la phase BOOSTER

Novembre 2021 : Clôture



## Le conseil des lauréats 2020 !!



*Dans la rédaction de l'appel à projets, nous conseillons d'être le plus authentique possible dans la présentation du projet et des besoins.*

*Et pour l'accompagnement, notre conseil est de prévoir les ressources nécessaires en temps pour assumer l'accompagnement, "le digérer" et trouver les moyens de le mettre en pratique afin d'en tirer le meilleur bénéfice.*



*Nos conseils pour les futurs candidats :*

*Il est impératif de **prévoir du temps car c'est intense**, de la disponibilité car le programme est chargé à certaines périodes de l'année. Et aussi, nous devez bien **motiver l'équipe projet** pour suivre de manière collective le parcours.*



## Contact

Pour toute information sur l'appel à projets, vous pouvez contacter :

**France Active Réunion**  
Régis Siounandan  
[regiss@franceactive-reunion.org](mailto:regiss@franceactive-reunion.org)  
**06 93 90 53 70**

Une **réunion d'information collective** à destination des porteurs de projets sera organisée par visio-conférence le :

**le mardi 11 février 2021 à 10h00**

Pour s'y inscrire: <https://forms.gle/c9jmvPQKbq8MYv5QA>



**L'incubateur engagé !**  
pour La Réunion de demain



## Annexe 1–Formulaire à compléter en ligne

**Pour candidater à l'appel à projets de l'IERD, complétez en ligne le formulaire ci-dessous de façon efficace et synthétique (maximum 5 pages).**

### Porteur(s)

A compléter pour chaque membre (ou les membres les plus impliqués dans le projet)

- Prénom
- 3 mots qui parlent de vous
- Vos compétences / expériences en lien avec le projet ?
- Le rôle que vous jouez dans le projet

*(si le projet est porté par une structure juridique)*

- Présentation de la structure porteuse : forme juridique / objectif / activité et chiffres clés
- Le statut des porteurs au sein de cette structure ?

### Projet

Dans quelle thématique s'inscrit votre projet ?

- Territoire vert : Préserver les ressources et les écosystèmes naturels**
- Territoire bleu : Gérer durablement et accéder à la ressource en eau**

Nom du projet :

Quel problème souhaitez-vous résoudre ? (Détaillez votre constat avec des éléments chiffrés ; expliquer pourquoi ce problème vous touche particulièrement)

Présenter votre solution (ou votre idée) en 1 phrase

Description synthétique du projet

Quel(s) impact(s) positif(s) souhaitez-vous avoir pour La Réunion ?

Votre projet a-t-il un lien avec la ville de La Possession ? Si oui, lequel ?

Pensez-vous créer des emplois ? Si oui, pour qui et à quel poste ?

Qu'avez-vous fait jusqu'ici pour concrétiser cette idée ? avec qui ?

Quel est le modèle de ressources du projet (ou comment allez-vous gagner de l'argent) ?



## Annexe 1-Formulaire à compléter en ligne

### Incubation

Quel temps souhaitez-vous consacrer à ce projet dans l'année à venir ?

Etes-vous ou avez-vous déjà été accompagné dans le cadre d'un autre dispositif ?

Qu'attendez-vous de votre intégration au sein de l'incubateur ?

Dans quel domaine vous n'avez pas besoin d'accompagnement ?

Dans quel domaine vous avez cruellement besoin d'accompagnement ?

Une remarque ? un commentaire ?

**En postulant à cet appel à projet, vous vous engagez à vous rendre disponible pour l'ensemble des séances collectives ou individuelles.**

JE CERTIFIE SUR L'HONNEUR L'EXACTITUDE DE CES INFORMATIONS, ET JE M'ENGAGE A COMMUNIQUER A L'INCUBATEUR TOUTE MODIFICATION EVENTUELLE QUI SURVIENDRAIT DURANT L'EXPERTISE EFFECTUEE.

**Merci d'indiquer la liste des pièces jointes envoyées par email pour compléter votre dossier.**

Autorisez-vous la diffusion de ces informations :

- auprès des salariés de France Active Réunion / Eaux de La Possession / runéo ?
- sur le site web et les réseaux sociaux de France Active Réunion et ses partenaires ( Eaux de La Possession / runéo / Veolia) ?

**DOCUMENT CONFIDENTIEL : Ce dossier sera traité confidentiellement. Sauf accord express de votre part, sa diffusion sera limitée à l'équipe de l'incubateur, aux experts et au comité de sélection.**



## Annexe 2 – L'innovation sociale

### Qu'est-ce que l'innovation sociale ?

Centrée sur l'intérêt général, l'innovation sociale cherche à apporter des « réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers ».

(loi du 31 juillet 2014)

### Pourquoi développer l'innovation sociale à La Réunion ?

La Réunion doit faire face à de nombreux défis de société : l'éducation et l'employabilité des jeunes, la mobilité, la prise en charge des aînés, le logement pour tous, l'alimentation durable, la préservation de son environnement, l'accessibilité numérique, la lutte contre la pauvreté, le chômage, l'exclusion...

Pour relever ces défis, certaines recettes fonctionnent, et d'autres doivent encore être inventées... laissant un large champ des possibles aux entrepreneurs de tous bords qui cherchent du sens, qui veulent innover et créer davantage de valeur – qu'elle soit économique, sociale et/ou environnementale.

### L'innovation sociale peut apporter des solutions concrètes aux défis du territoire.

« La Réunion de demain » est un territoire qui aura su trouver de nouvelles réponses pour relever ces défis ! Les entrepreneurs qui ont l'ambition de contribuer à ces solutions pourront créer de nouveaux produits ou services au bénéfice du territoire. Pour devenir acteur à part entière de l'innovation sociale, ils ont besoin d'investir dans la R&D, de pouvoir expérimenter, de s'entourer de professionnels, d'échanger avec des pairs et de mobiliser toutes les ressources existantes sur le territoire et au delà.

### Notre ambition est de soutenir ces pionniers de l'économie de demain.



## Annexe 3 – Pilotage du dispositif

### France Active Réunion

**France Active Réunion** est une association loi 1901, agissant pour le développement de l'économie et de la finance solidaires sur le territoire de La Réunion. Ses actions permettent à chaque entrepreneur de s'investir dans un projet porteur d'impact positif, en créant son activité et en s'engageant sur son territoire, en donnant du sens à son projet et en transformant la société.

France Active Réunion vise à donner aux entrepreneurs les moyens de réussir à chaque étape de la vie de l'entreprise, de l'émergence au changement d'échelle, comme un véritable accélérateur de réussite.

### Partenaires membres du comité de pilotage de l'incubateur

**Eaux de La Possession** est la société en charge de la gestion du service de l'eau sur la commune de La Possession. Fruit d'un partenariat entre la Ville de La Possession et runéo, expert des métiers de l'eau à La Réunion depuis 1976, la nouvelle société a pour ambition d'apporter au service de l'eau des Possessionnaises et Possessionnais le meilleur de l'expertise de chacun des acteurs de cette coopération public-privé. Service de l'eau engagé pour ses consommateurs, Eaux de La Possession contribue à la mise en place de solutions innovantes pour répondre aux enjeux en matière d'eau potable et de développement durable sur le territoire.

**Veolia Innove** met en œuvre, à travers la démarche Pop-Up by Veolia, des programmes de soutien au développement de l'entrepreneuriat social dans les territoires en lien avec les cœurs de métier du Groupe Veolia (Eau, déchets, énergie...). La démarche a pour ambition de soutenir l'émergence de dynamiques entrepreneuriales autour de ses métiers dans une dynamique de co-développement entre les Business Units du Groupe Veolia et les entreprises sociales incubées. Veolia Innove est notamment partenaire d'incubateurs d'entrepreneuriat social à Toulouse, Lyon, Bordeaux, Avignon, Metz, Toulon, en Ile de France, en Normandie, en Inde, dans les Hauts-de-France, et à Mexico.

### Membres du comité d'experts

- TCO
- Ville de La Possession
- Office de l'Eau
- runéo
- Veolia Innove
- France Active Réunion

(liste non exhaustive)





# L'incubateur engagé ! pour La Réunion de demain

piloté par

